Informations de base 2023/2622(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Définition des conditions pour qu'il y ait correspondance entre les données figurant dans un relevé, un signalement ou un dossier des autres systèmes d'information de l'UE consultés et un dossier de demande ETIAS Complétant 2016/0357A(COD) Subject 7.10.02 Espace Schengen, acquis de Schengen

7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas

r	
Rannorteur(e)	eate de omination
es intérieures	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
27/03/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)00950	
27/03/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
19/04/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/06/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques			
Référence de la procédure	2023/2622(DEA)		
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué		
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué		
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0357A(COD)		
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur		
Dossier de la commission	LIBE/9/11628		

Portail de documentation					
Commission Européenne					

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)00950	27/03/2023	